

FICHE SYNTHÉTIQUE – PACTE TPME

Explication du mécanisme du PACTE TPME 2025-2030 :

Le PACTE TPME est un programme gouvernemental marocain (2026-2030) piloté par Maroc PME. Il vise à accélérer la croissance et la transformation des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) marocaines. Le mécanisme repose sur une approche personnalisée : chaque entreprise bénéficie d'un diagnostic, d'un plan d'action sur-mesure et d'un accompagnement financier (prise en charge partielle des frais d'expertise). Un chef de projet Maroc PME oriente l'entreprise vers le dispositif le plus adapté à son besoin (**croissance, transmission, restructuration, décarbonation, performance, qualité, structuration**). L'entreprise accède également à des plateformes d'appui : financement, expertise, marchés, talents, technologies, etc.

Qu'est-ce que le PACTE TPME ?

Un programme d'accompagnement public pour aider les TPME marocaines à se développer, se moderniser, devenir plus compétitives et durables.

Objectif stratégique

Accélérer la transformation des TPME marocaines pour en faire des moteurs de croissance, d'innovation et d'emploi, en cohérence avec les priorités nationales (décarbonation, souveraineté industrielle, Coupe du Monde 2030).

PACTE TPME : La vision globale

Ce programme est la "boîte à outils" complète pour la croissance et la transformation de votre entreprise.

- **Objectif** : Accélérer la croissance et la compétitivité sur tous les fronts (production, RH, process, innovation, etc.).
- **Les actions export** : L'export est un axe parmi d'autres (stratégie de développement marché, recrutement d'un responsable export, etc.), financé dans le cadre d'un projet global.
- **Taux & Plafond** : Prise en charge de **80%** des dépenses éligibles, dans la limite d'un plafond global (par exemple, **1 MDH** pour le dispositif "Performance TPME" ou **2 MDH** pour "Scale Up").
- **Vision** : **Intégrée** (l'export est un des leviers de la stratégie globale).

Qui peut en bénéficier ?

- Toute entreprise privée marocaine (TPME)
- Chiffre d'affaires annuel **≤ 200 MDH** (sauf nouvelles entreprises pour certains dispositifs)
- Secteurs : industrie, logistique, services, commerce, tourisme, etc.

Quels sont les dispositifs d'aide ?

Besoin	Dispositif	Aide financière (prise en charge par Maroc PME)
Je veux croître vite (entreprise « gazelle »)	Scale Up	80% des frais de diagnostic + plan d'accélération, plafond 2 MDH
Je cherche un repreneur pour mon entreprise	Transmission	90% des frais d'accompagnement, plafond 1 MDH
Mon entreprise est en difficulté	Restructuration	90% pour le plan de retournement (400 kDH) + 90% pour sa mise en œuvre (2 MDH)
Je veux réduire mon empreinte carbone et mieux gérer l'eau	Décarbonation / Eau (MIYAH)	80% des frais de conseil, plafond 1 MDH
J'ai besoin d'améliorer ma performance (gestion, digital, IA)	Performance TPME	80% des frais, plafond 1 MDH
Je veux obtenir une certification ou un label	Qualité TPME	80% des frais, plafond 400 kDH
Mon entreprise est peu structurée (ex: petit commerce, atelier)	Structuration (Fondamentaux)	Accompagnement technique (se renseigner auprès de Maroc PME)

Points de vigilance internes

- Vérifier l'éligibilité CA (sauf nouvelles entreprises pour certains dispositifs)
- Respecter les plafonds par dispositif (cumul possible ? à vérifier au cas par cas)
- Pour le dispositif 7 (structuration), se rapprocher des partenaires institutionnels (Régions, communes, Ministère du Commerce)
- Le dispositif 5 (Performance) inclut désormais l'IA (autodiagnostic, formation, plan d'intégration)

Plateformes d'appui transverses (pour tous les bénéficiaires)

- **Accès à l'expertise** : +1000 experts (technique, digital, IA)
- **Accès au financement** : crédits bancaires préférentiels, garantie Tamwilcom, private equity (Fond Mohammed VI), bourse de Casablanca, cautions FINEA
- **Accès au marché** : référencement achats publics, agrégation donneurs d'ordre, labellisation
- **Accès aux talents** : recrutement de jeunes diplômés grandes écoles
- **Networking & événements** : B2B, salons, conférences
- **Veille & information** : banque de transmission (IEF), banque de projets (CRI, ministères)

Indicateurs clés de suivi

- Nombre d'entreprises accompagnées par dispositif
- Taux de réalisation des plans d'action
- Croissance du CA et création d'emplois
- Réduction de l'empreinte carbone / eau économisée
- Nombre de certifications/labels obtenus